

[Retour au sommaire](#)

Financement de l'exploitation agricole : Cas de Haïti

N° 203- CONTRIBUTIONS - 29 novembre, 2 décembre 1999
Lionel FLEURISTIN - Geneviève NGUYEN

En Haïti, avant qu'existât une véritable industrie de la microfinance, les petits crédits étaient surtout destinés au financement de campagnes agricoles en octroyant des prêts aux petits agriculteurs par l'intermédiaire d'institutions étatiques créées à cet effet. Des années 60 aux années 80 toutes ces expériences ont connu des échecs retentissants liés aux risques inhérents à l'activité agricole mais aussi par l'exercice de l'activité financière par des institutions peu soucieuses de la spécificité du métier et plus penchées vers la reconnaissance politique que par des résultats financiers et par l'impact économique de leurs actions. C'est en général le sort qu'ont connu ce genre d'interventions dans d'autres pays. Au début des années 90, des intermédiaires financiers privés (Coopératives, Banques commerciales, ONGs) servent de lien entre les fonds gouvernementaux et les petits exploitants surtout dans le Département géographique de l'Artibonite au centre du pays qui est une zone rizicole irriguée et où un programme de réforme agraire est en cours d'exécution. Un fonds de garantie de 80 % a servi d'attrait aux IMFs et aux Banques commerciales. L'échec de cette opération de crédit est encore plus cuisant que l'expérience avec les institutions étatiques qui faisaient du crédit direct avant les années 90. Il importe de faire les observations suivantes :

- > Entre les instructions que passaient les responsables politiques aux fonctionnaires et l'effet pervers des fonds de garantie qui étaient allés jusqu'à couvrir les risques à 100 %, la donne n'a pas changé depuis les années 80.
- > De nos jours il existe un nouvel engouement pour les petits crédits comme moyen de lutter contre la pauvreté. Cependant l'industrie microfinancière dans ses méthodes semblent occulter le secteur agricole par sa politique de taux, son rythme de rotation, les conditions de paiement et la non prise en compte du « risque agricole », or ce secteur emploie en Haïti environ 60 % de la population active victime de la pauvreté.

Lionel Fleuristin

Coordonnateur Groupe de Travail sur le Crédit Agricole de l'Association Nationale des AgroProfessionnels Haïtiens (ANDAH) et Coordonnateur national du programme de financement populaire de l'Eglise Méthodiste d'Haïti.(COD/EMH)

Re: Financement de l'exploitation agricole

02 décembre 1999 (G. Nguyen – CIRAD)

Tout à fait d'accord avec vous. Je pense notamment au contexte Ouest Africain, où il est même devenu assez urgent d'avancer dans la réflexion face au démantèlement et privatisation de beaucoup de structures étatiques d'encadrement de la production agricole. Ces structures étaient les principales fournisseurs de crédits court terme de campagne et de crédits moyen terme d'équipement. Encore dernièrement, le Niger se trouve aujourd'hui confronté au financement de sa filière rizicole. De grands périmètres irrigués ont été mis en place (ne revenons pas sur le bien fondé ou non de ces installations car cela ne fera pas avancer la question) et une riziculture s'est développée avec l'appui très important de bailleurs de fonds. La libéralisation et les contraintes budgétaires des uns et des autres mettent tout le monde face à un problème, dont pour l'instant personne ne voit pas trop la solution: comment financer l'entretien de ces périmètres, le renouvellement du matériel de pompage, le coût de l'eau, le coût des intrants, l'équipement... ? Peut-on demander aux riziculteurs de tout financer ? Effectivement, les crédits court terme de campagne peuvent être pris en charge durablement par les systèmes financiers décentralisés, car ils correspondent par leur montant et terme, aux produits classiquement offerts par les SFD (même si le risque est plus élevé que les crédits ciblés sur les activités extra-agricoles, mais là aussi, si on ne fait pas de crédits ciblés, libre aux bénéficiaires de décider de l'affectation).

Par contre, c'est la situation d'offre de crédits moyen terme d'équipement qui semble être difficile à résoudre, pour ne pas dire bloquée. Des études ont montré que certaines exploitations agricoles peuvent acquérir et/ou autofinancer du matériel agricole, grâce à des stratégies diverses :

- > location de matériel dans un premier temps grâce à l'existence de réseaux informels de location; mais avec des problèmes de goulot d'étranglement qui ne permet pas de respecter le calendrier agricole ;
- > accumulation progressive grâce aux revenus d'autres activités ;
- > acquisition de matériels d'occasion ou de moindre qualité fabriqués par les artisans villageois, grâce aux revenus accumulés et/ou grâce à un petit crédit; mais cela suppose l'existence d'un marché de matériels d'occasion ou de matériels de fabrication locale ;
- > progressivement, acquisition de matériels neufs...

Cela peut prendre des années... Sauf quelques rares exceptions comme la caisses Taïmako au Niger, et l'ADRK au Burkina Faso (mais dont les activités sont limitées et les conditions d'accès très restrictives), je ne connais pas beaucoup de systèmes financiers décentralisés qui aujourd'hui offrent des crédits adaptés à ce genre de demande : pas de ressources adaptés (ressources long terme), trop risqué, ... Les banques qui acceptent de s'engager sur ce type de produits ne le font que s'il existe un fonds de garantie mis à leur disposition, ce qui est équivalent à une prise de risque quasi-nulle voire nulle dans certain cas.

Il y a effectivement des difficultés importantes à contourner :

- > trouver des ressources à long terme ;
- > élaborer un système de garantie acceptable à la fois par les populations et le système financier; de la même manière, trouver un système de répartition des risques qui soit équitable ;

- > compte tenu des risques inhérents au financement sur le long terme de l'agriculture, il faudrait peut-être aussi penser à un système d'assurance...

En fait, peut-on vraiment s'engager sur une offre de crédits de moyen terme pour l'agriculture sans un minimum de soutien de l'Etat ? Rappelons que le développement agricole en France comme en Europe, celui du Crédit Agricole en France, a pu avoir lieu qu'avec un appui très important des Etats.

Enfin, pour info, la réflexion s'anime sur ce sujet :

- > un groupe de travail a été organisé par l'Inter-réseaux sur le financement des exploitations agricoles, et va démarrer très prochainement. Voir le site <http://www.rio.net/inter-reseaux/>
- > Le CIRAD a engagé en 1997 un programme de recherche sur le financement de l'agriculture : Betty Wampfler (e.mail : wampfler@cirad.fr) assure la coordination scientifique et la gestion de ce programme. Dans ce cadre, une dizaine d'études portant sur le rôle des systèmes de financement décentralisés dans le financement de l'agriculture ont été menées au Burkina, Bénin, Niger, Madagascar, Cambodge et Vietnam. Ce programme est conduit en partenariat avec plusieurs opérateurs de microfinancement français (IRAM, GRET, CIDR, FERT) et avec des opérateurs du Sud (FECECAM, Caisses Villageoises, PPPCR et ADRK Burkina Faso, Mutuelle du Dendi au Niger, Caisses Villageoises et FERT Madagascar, EMT Cambodge, GRET au Vietnam). La finalisation des résultats de ce programme aura lieu courant premier trimestre 2001 (séminaire + publications).